

ICS 13.340.10

Version Française

Guide pour la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des vêtements de protection contre la chaleur et la flamme

Leitfaden für Auswahl, Gebrauch, Pflege und
Instandhaltung von Schutzkleidung gegen Hitze und
Flammen

Guidance for selection, use, care and maintenance of
protective clothing against heat and flame

Le présent Rapport Technique a été adopté par le CEN le 19 Janvier 2003. Il a été établi par le Comité Technique CEN/TC 162.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....3

Introduction4

1 **Domaine d'application.....5**

2 **Termes et définitions.....5**

3 **Sélection.....5**

3.1 **Généralités.....5**

3.2 Appréciation du risque6

3.3 Définition du niveau de protection devant être assuré par le vêtement pour chaque activité6

3.4 Collecte d'informations sur les vêtements de protection disponibles.....6

3.5 Essais réalisés au porter.....7

3.6 Essais complémentaires7

3.7 Autres éléments à prendre en considération.....8

4 **Utilisation8**

4.1 Généralités.....8

4.2 Formation9

4.3 Mise en service des vêtements de protection.....9

4.4 Tenue du dossier de suivi9

4.5 Examen périodique.....10

4.6 Évaluation et surveillance en cours d'utilisation10

5 **Entretien.....11**

5.1 Généralités.....11

5.2 Nettoyage11

5.3 Décontamination12

5.4 Stockage.....12

6 **Maintenance13**

6.1 Généralités.....13

6.2 Inspection.....13

6.3 Réparations et modifications.....15

6.4 Élimination15

Annexe A (informative) Normes EN et leurs niveaux de performance par rapport aux vêtements conçus pour fournir une protection contre la chaleur et la flamme..... 16

Annexe B (informative) Appréciation du risque 19

Annexe C (informative) Exemple de relation entre le type de dangers lié à la chaleur/flamme et le vêtement de protection devant être choisi20

Annexe D (informative) Guide relatif à certains éléments pouvant figurer sur l'étiquetage, suivant l'utilisation des vêtements..... 22

Bibliographie.....23

CEN/TR 14560:2003 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos

Le présent document CEN/TR 14560:2003 a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 162 "Vêtements de protection, y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Les Annexes A, B, C et D sont informatives.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

Introduction

Les informations contenues dans le présent document sont destinées à aider les employeurs (ou la personne qui les conseille) dans la prise de décisions concernant la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des vêtements de protection destinés aux employés exposés aux risques associés à la chaleur et à la flamme (par exemple soudage, lutte contre l'incendie).

Le présent document a pour objet de spécifier les principaux domaines qu'un employeur doit prendre en considération. La plupart des paragraphes du présent document contiennent des listes à puces. Toutes ces listes sont données uniquement à titre de guide. Elles ne sont pas exhaustives.

Le présent rapport ne comporte pas de références normatives. Toutes les références sont de nature informative uniquement. L'Annexe A donne les détails des normes EN actuelles relatives aux vêtements conçus pour assurer une protection contre la chaleur et la flamme.

Concernant la réglementation Européenne relative aux EPI, voir la Directive 89/656/CEE et la Directive 89/686/CEE.

1 Domaine d'application

Le présent rapport technique fournit un guide pour la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des vêtements de protection contre la chaleur et la flamme.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent Rapport technique, les termes et définitions suivants s'appliquent.

2.1

dangers

substances, situations ou évènements pouvant provoquer un dommage/une blessure

2.2

risque

(R) résultat du produit :

le risque (R) reflète à la fois :

- L : probabilité d'occurrence d'un phénomène dangereux dans une situation particulière ; et
- S : gravité : les conséquences ou l'étendue du dommage, dû au phénomène dangereux, sur l'individu ;
- $R = L \times S$

2.3

sélection

processus de détermination du type d'équipement de protection (vêtements) nécessaire à la protection requise

2.4

utilisation

application du vêtement de protection y compris ses limites (d'utilisation)

2.5

entretien

maintien en bon état de fonctionnement, y compris les procédures pour le nettoyage; la décontamination et le stockage

2.6

maintenance

procédure d'inspection, nettoyage, décontamination et réparation dans le but de maintenir les propriétés de protection et de prévenir d'une détérioration excessive du vêtement

3 Sélection

3.1 Généralités

Le processus de sélection, des vêtements de protection soumis à des exigences peut être réparti en un certain nombre d'étapes.

3.2 Appréciation du risque

Le processus d'appréciation du risque comprend généralement :

- l'identification des activités à entreprendre par la (les) personne(s) qui devra(ont) porter le vêtement de protection ;
- une liste des phénomènes dangereux existants ;
- une évaluation quantitative des risques qui seraient dus à une exposition aux phénomènes dangereux ;
- la prise en considération de la protection fournie par d'autres mesures de contrôle avant l'application de l'EPI ;
- la détermination du niveau et de l'étendue de la protection devant être assurée par le vêtement de protection (en termes absolus ou relatifs).

Un certain nombre de modèles d'appréciation du risque peuvent être utilisés afin de déterminer le niveau de risque associé aux activités. L'Annexe B du présent document fait référence à quelques documents existants sur le sujet.

3.3 Définition du niveau de protection devant être assuré par le vêtement pour chaque activité

- Déterminer les parties du corps (de l'utilisateur) nécessitant une protection ;
- identifier la norme ou la méthode appropriée assurant la protection requise ;
- déterminer le(s) niveau(x) de protection requis (pour les parties appropriées du corps) en termes absolus ou relatifs pour chaque vêtement de protection.

L'Annexe C fournit un guide et des exemples de dangers ainsi que de normes applicables.

3.4 Collecte d'informations sur les vêtements de protection disponibles

- Réaliser une étude de marché afin de déterminer les produits disponibles ;
- obtenir des informations, de la part des fournisseurs potentiels, sur les niveaux de performance, ainsi que les informations du fabricant. Les vêtements de protection contre la chaleur et la flamme sont couverts par la Directive sur les équipements de protection individuelle (89/686/CEE – catégorie 2: examen CE de type ou catégorie 3: examen CE de type et contrôle de la production) et doivent par conséquent être certifiés par un organisme notifié ;
- recueillir les informations d'organismes comparables utilisant des vêtements de protection similaires pour des tâches identiques ;
- déterminer la compatibilité de tous les équipements de protection individuelle devant être utilisés.

NOTE Si, après rassemblement de toutes les données disponibles, il est établi qu'aucun vêtement de protection approprié n'est disponible, il peut alors se révéler nécessaire, pour l'organisme concerné, d'effectuer des travaux de recherche et de développement.

L'Annexe A fournit une liste des normes EN pertinentes offrant une protection contre la chaleur et la flamme, accompagnées de leurs niveaux de performance.